



QUE FAIT LA MAIRIE AVEC MES DONNÉES PERSONNELLES ?

La mairie dispose de moyens manuels et informatisés destinés à la gestion de mes différentes demandes.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage de la mairie, elles ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires habilités et ne sont conservées que le temps nécessaire et au regard des finalités.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et le cas échéant d'un droit d'effacement, d'opposition, de portabilité et de retirer mon consentement à tout moment.

Pour exercer mes droits, j'adresse ma demande à la mairie par courriel à :

mairie-saintferriol@orange.fr

Si j'estime, après avoir contacté la mairie, que mes droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, je peux adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site internet.